



Le Mag de Mag n°8

Guide du prêt immobilier

Un projet ou une idée de projet marque le premier pas d'une recherche de financement.

Avant de vous lancer dans vos recherches, **il est essentiel de déterminer votre capacité d'emprunt et de réfléchir à la mensualité que vous rembourserez.**

Les points importants pour bien emprunter :

L'importance de l'apport personnel : bien que les banques puissent accorder des crédits qui financent l'ensemble de votre projet, il est recommandé d'avoir un minimum d'apport pour vous lancer.

D'une part, vous empruntez moins et vos mensualités sont moins élevées. D'autre part, cela peut vous permettre d'obtenir un taux d'intérêt plus avantageux.

Les relevés de comptes : l'établissement bancaire vous demandera les trois derniers mois de vos relevés de compte, il est important que ceux-ci soient bien tenus, évitez les découverts et épargnez un maximum.

Lors de cette étude nous allons vérifier également si vous pouvez bénéficier des prêts réglementés favorisant l'accession à la propriété. Si vous achetez votre résidence principale pour la première fois, vous pouvez peut-être bénéficier du Prêt à l'Accession Sociale et du Prêt à Taux Zéro, accordés notamment sous conditions de ressources.

Informés de votre capacité d'emprunt, vous pourrez démarrer sereinement votre prospection en vue de sélectionner un bien en accord avec votre budget.

Un achat immobilier est un acte exceptionnel qui vous engage sur plusieurs années, n'hésitez pas à prendre votre temps !

Nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans la recherche de votre crédit immobilier.
